

[...]

[...]

[...]

[...]

[...]

[...]

[...], le [...]

Objet : Demande d'attestation d'assurance habitation

Bonjour,

Conformément à l'article 7 g) de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques locatifs (dégâts des eaux, incendie, explosion) et d'en justifier chaque année à la demande du bailleur.

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir votre attestation d'assurance habitation en cours de validité, pour le logement situé [...], dans un délai de [...] jours.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Signature du bailleur (ou de son mandataire)